

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**21224-26 PAN Indicator**

Date de révision: 16.11.2017

Code du produit: 2122426

Page 1 de 9

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

21224-26 PAN Indicator

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: HACH LANGE GmbH  
Rue: Willstätterstr. 11  
Lieu: D-40549 Düsseldorf  
Téléphone: +49 (0)211 5288-383  
e-mail: SDS@hach.com  
Internet: www.de.hach.com  
Service responsable: HACH LANGE NV/SA  
Motstraat 54  
B-2800 Mechelen  
Tel. +32 15 42 35 00 \* Fax +32 15 41 61 20  
e-Mail: info-be@hach.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Toxicité pour la reproduction: Repr. 1B

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Mentions de danger:

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut nuire au fœtus.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

N,N-diméthylformamide

Triton X-114

**Mention**

Danger

**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

H360D

Peut nuire au fœtus.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P201

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**21224-26 PAN Indicator**

Date de révision: 16.11.2017

Code du produit: 2122426

Page 2 de 9

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.

**Conseils supplémentaires**

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

**2.3. Autres dangers**

donnée non disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2. Mélanges**
**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
7732-18-5	Eau			50-60%
	231-791-2			
68-12-2	N,N-diméthylformamide			20-30 %
	200-679-5	616-001-00-X		
	Repr. 1B, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H360D *** H332 H312 H319			
631-61-8	Ammonium acétate			15-25%
	211-162-9			
9036-19-5	Triton X-114			5-15%
	-			
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 10); H302 H318 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**Information supplémentaire**

Ce produit contient des substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH), Article 57).

N,N-diméthylformamide

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

 Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

**Après inhalation**

Amener la victime à l'air libre. Appeler immédiatement un médecin.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 21224-26 PAN Indicator

Date de révision: 16.11.2017

Code du produit: 2122426

Page 3 de 9

#### Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

#### Après ingestion

Ingérer immédiatement environ 350 ml (5 ml/kg de poids) de suspension de charbon actif. Note: Pour préparer la suspension de charbon actif mélanger vigoureusement 50 g de charbon actif à 400 ml (env. 2 tasses) d'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Faire immédiatement vomir et appeler le médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Le produit lui-même ne brûle pas.

Eau, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse résistant à l'alcool Poudre sèche,

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gases de combustion ou de vapeurs dangereuses

En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), fumée dense et noire.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

#### Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale/nationale (voir section 13).

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**21224-26 PAN Indicator**

Date de révision: 16.11.2017

Code du produit: 2122426

Page 4 de 9

**Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

**Information supplémentaire**

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Conserver à des températures comprises entre 10 °C et 25 °C.

**Indications concernant le stockage en commun**

À protéger Acides, Oxydants, Métaux alcalins

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Substances chimiques de laboratoire

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Noms des agents	ppm	mg/m <sup>3</sup>	F/m <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
68-12-2	N,N-Diméthylformamide	5	15		(8 h)	
		10	30		Courte durée (15 min)	

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

**Mesures d'hygiène**

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité avec protections latérales

**Protection des mains**

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

En cas de contact complet:

Matière des gants : caoutchouc butyle

Épaisseur de la couche: > 0,7 mm

Temps de pénétration: >480 min

En cas de contact par projection:

Matière des gants : Viton (R)

Épaisseur de la couche: > 0,7 mm

Temps de pénétration: >240 min

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**21224-26 PAN Indicator**

Date de révision: 16.11.2017

Code du produit: 2122426

Page 5 de 9

la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE.

**Protection de la peau**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Protection respiratoire**

Veiller à une ventilation adéquate.

Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	rouge
Odeur:	ammoniacale
pH-Valeur (à 20 °C):	8

**Modification d'état**

Point de fusion:	donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	101 °C
Point de sublimation:	donnée non disponible
Point de ramollissement:	donnée non disponible
Point d'écoulement:	donnée non disponible
:	donnée non disponible
Point d'éclair:	> 93 °C

**Inflammabilité**

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

**Dangers d'explosion**

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:	donnée non disponible
Limite supérieure d'explosivité:	donnée non disponible
Température d'inflammation:	donnée non disponible

**Température d'auto-inflammabilité**

solide:	donnée non disponible
gaz:	donnée non disponible
Température de décomposition:	donnée non disponible

**Propriétés comburantes**

donnée non disponible

Pression de vapeur:	donnée non disponible
Pression de vapeur:	donnée non disponible
Densité (à 20 °C):	1,044 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:	donnée non disponible
Hydrosolubilité:	miscible

**Solubilité dans d'autres solvants**

Acides : miscible

Coefficient de partage:	donnée non disponible
Viscosité dynamique:	donnée non disponible

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**21224-26 PAN Indicator**

Date de révision: 16.11.2017

Code du produit: 2122426

Page 6 de 9

Viscosité cinématique:	donnée non disponible
Durée d'écoulement:	donnée non disponible
Densité de vapeur:	donnée non disponible
Taux d'évaporation:	donnée non disponible
Épreuve de séparation du solvant:	donnée non disponible
Teneur en solvant:	donnée non disponible

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides:	donnée non disponible
donnée non disponible	

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Danger de réactivité: Oxydants, ACIDE NITRIQUE, Métaux alcalins

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucun à notre connaissance.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2)

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas d'information toxicologique disponible.

**Toxicité aiguë**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
68-12-2	N,N-diméthylformamide				
	dermique	ATE 1100 mg/kg			
	par inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	par inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l			
9036-19-5	Triton X-114				
	par voie orale	DL50 1700 mg/kg	rat		

**Irritation et corrosivité**

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

**Effets sensibilisants**

Pas d'effet connu.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**21224-26 PAN Indicator**

Date de révision: 16.11.2017

Code du produit: 2122426

Page 7 de 9

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. (N,N-diméthylformamide)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Danger par aspiration**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Pas d'information toxicologique disponible.

**Information supplémentaire**

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
631-61-8	Ammonium acétate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 238 mg/l	96 h			
9036-19-5	Triton X-114					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 4-8,9 mg/l	96 h	Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 18-26 mg/l	48 h	Daphnia magna		
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,004 mg/l	7 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	EPA	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
9036-19-5	Triton X-114				
	OECD Test Guideline 301 C	22%	28		

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
68-12-2	N,N-diméthylformamide	0,85

**12.4. Mobilité dans le sol**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 21224-26 PAN Indicator

Date de révision: 16.11.2017

Code du produit: 2122426

Page 8 de 9

#### 12.6. Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Code d'élimination des déchets - Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

##### Code d'élimination des déchets - Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

##### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

##### L'élimination des emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

L'énoncé des risques et des mesures de précaution décrits sur les étiquettes s'applique aussi à tous les résidus qui restent dans le conteneur.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: oui



Matières dangereuses: Triton X-114

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans rapport

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):  
N,N-diméthylformamide

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 30: N,N-diméthylformamide

##### Prescriptions nationales

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 21224-26 PAN Indicator

Date de révision: 16.11.2017

Code du produit: 2122426

Page 9 de 9

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Modifications**

Révision: 16.11.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 3, 4, 11, 12, 14

Révision: 08.08.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2

Révision: 29.08.2016

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 4, 11

Révision: 12.04.2016

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 3

Révision: 26.05.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 11

Révision: 27.7.2014

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 4-16

#### **Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H360D	Peut nuire au fœtus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*